


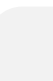



CATÉNAIRE

TITRE OPÉRATEUR CATÉNAIRE

FORMATION CERTIFIANTE INSCRITE AU RNCP N° 38486

Par décision du directeur de France Compétences le 21/12/2023

 Durée de la formation
15 mois en moyenne
 Stagiaires Max
Min : 6 - Max : 12
 Cible
Candidat souhaitant exercer le métier d'opérateur caténaire
 Rythme de formation
Théorie + Pratique
 Type de formation
Présentiel
 Tarif
Formation gratuite et rémunérée
 Voies d'accès
- En contrat d'apprentissage
- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Formation accessible également par la VAE

 Niveau de qualification : **4**

OPÉRATEUR CATÉNAIRE

FORMATION CERTIFIANTE

	GENERAL	ALTERNANTS RESEAU
Taux de présentation :	83%*	87%*
Taux de réussite :	74%*	73%*
Taux d'insertion global à 6 mois des titulaires :	100%*	100%*
Taux d'insertion à 6 mois dans l'emploi visé :	100%*	100%*

* Au 31 décembre 2025

SNCF Réseau est un organisme certificateur, habilité à délivrer ses Titres certifiants. Le parcours de formation conduit à exercer le **métier d'Opérateur Caténaire** après réussite à toutes les évaluations. Le parcours permet d'obtenir le **Titre certifiant de niveau 4, enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (N°38486) et délivré par le jury de certification SNCF Réseau après validation des 5 blocs de compétences.**

En cas de validation partielle, le ou la candidat(e) peut se représenter au jury de certification par la voie de la VAE afin de valider les blocs manquants (sous réserve que la certification visée soit active au RNCP au moment du démarrage de la démarche).

Les blocs 4 et 5 de ce titre sont en équivalence partielle avec les blocs 4 et 5 des titres "opérateur voie ferrée" et "opérateur en signalisation électrique ferroviaire".

Un référent handicap est présent dans chacun de nos 3 campus et peut être contacté par les apprenants en situation de Handicap pour échanger sur les aménagements nécessaires.

Des informations complémentaires sont indiquées dans l'article «Accessibilité ferroviaire» (Partie l'entreprise) du [site externe SNCF Réseau.](#)

CIBLE

Candidat souhaitant exercer le **métier d'Opérateur Caténaire** et obtenir un **titre certifiant de niveau 4.**

POSSIBILITES D'EVOLUTION DE CARRIERE (par promotion, examen interne et/ou formation) : Technicien patrimoine, surveillant travaux caténaire, responsable d'équipe, formateur aux métiers de la caténaire ...)

DURÉE

Le parcours de formation se déroule en moyenne sur **15 mois**, alternant des **enseignements dans nos campus de formation SNCF Réseau** (

Paris Nanterre, Lyon Saint - Priest ou Bordeaux Bègles) et des périodes **d'immersion** en établissement de production Maintenance & Travaux SNCF Réseau.

Les modules de formation théorique ont une durée de **428 heures** maximum.

RYTHME

La progression pédagogique du parcours se déroule en alternance entre :

- **Des périodes théoriques de formation d'1 à 2 semaines** réalisées dans nos campus SNCF Réseau (phase d'expérimentation, acquisition des compétences et mise en pratique sur plateaux techniques).
- **Des périodes de stage pratique de 3 à 4 semaines** en établissement de production Maintenance & Travaux SNCF Réseau (phase découverte et/ou mise en situation en poste).

PRÉ-REQUIS À L'ACCÈS AU PARCOURS DE FORMATION

Par la voie de la formation :

- Être majeur au plus tard le jour de l'entrée en formation,
- Satisfaire à des conditions d'aptitude physique et psychologique,
- Réussir des tests portant sur les savoirs de base, les aptitudes psychotechniques et les savoirs techniques (notamment en électricité).

CATÉNAIRE

TITRE OPÉRATEUR CATÉNAIRE

FORMATION CERTIFIANTE INSCRITE AU RNCP N° 38486

Par décision du directeur de Frances Compétences le 21/12/2023

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, vous serez en capacité de :

BLOC 1 - EFFECTUER DES TOURNÉES DE SURVEILLANCE DES CATÉNAIRES ET DE LEUR ENVIRONNEMENT :

- Préparer la tournée d'environnement des caténaires.
- Surveiller, observer, détecter des anomalies, signes, précurseurs d'avaries.
- Prendre des mesures appropriées (mesures d'urgences, protection...).

BLOC 2 - RÉALISER LA MAINTENANCE PRÉVENTIVE DES CATÉNAIRES :

- Préparer son intervention de maintenance préventive.
- Contribuer à la mise en place et au maintien du dispositif de sécurité électrique pour intervenir sur les caténaires.
- Réaliser des opérations techniques et d'entretien courant des installations en toute sécurité.
- Réaliser la protection électrique d'un chantier autre que caténaire.

BLOC 3 - RÉALISER DES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE CORRECTIVE DES CATÉNAIRES :

- Préparer son intervention de maintenance corrective.
- Intervenir sur les lieux de l'incident.
- Contribuer à la mise en place et au maintien du dispositif de sécurité électrique pour intervenir sur les caténaires.
- Remettre l'installation en état provisoire ou définitif.
- Contribuer à l'enquête l'incident.

BLOC 4 - ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES CIRCULATIONS ET DES BIENS :

- Identifier des sources de danger
- Évaluer des risques liés à l'intervention
- Appliquer des mesures réglementaires en vigueur en vue de supprimer ou de prévenir le risque

BLOC 5 - RÉALISER LES RETOURS D'EXPÉRIENCE (BRIEFING/DEBRIEFING) - COOPÉRER, COMMUNIQUER

- Coopérer lors d'un travail en équipe
- Communiquer entre les différents acteurs sécurité
- Retour d'expérience, briefing/débriefing

PROGRAMME

BASE DE LA SÉCURITÉ :

- Se situer dans l'environnement ferroviaire,
- Annonceur / sentinelle, agent sécurité du personnel

MODULES TRONC COMMUN GESTES MÉTIERS :

- Pratiquer un relevé de cotes conformément au carnet de montages, l'outillage caténaires, modes opératoires techniques caténaires, risques liés aux tensions mécaniques des conducteurs.

MODULES GESTES MÉTIERS 1500V :

- Opérations de base de maintenance d'un agent caténaire, opérations de remplacement de divers matériels, opérations de réglage, de VTE, utilisation du guide de surveillance des installations.

CATÉNAIRE

TITRE OPÉRATEUR CATÉNAIRE

FORMATION CERTIFIANTE INSCRITE AU RNCP N° 38486

Par décision du directeur de Frances Compétences le 21/12/2023

PROGRAMME

MODULES MÉTIER OPÉRATEUR DÉBUTANT (PREMIÈRE PARTIE) :

- **Technologie caténaire (1500V/ 25000V)**: caractéristiques de l'alimentation caténaire, constitution d'une caténaire, gabarit et points réguliers.
- **Alimentation caténaire** : principes généraux, constitution et fonctionnement du circuit de retour du courant de traction (1500V et 25000 V).
- **Maintenance des installations caténares.**
- **Travaux en hauteur** : Principes et base des travaux en hauteur, bases de la sécurité (ascension, liaison, ancrage, facteur de chute, tirant d'air), équipements et systèmes anti-chute, EPI, techniques d'évacuation d'une personne suspendue.
- **Conduite en sécurité d'une Plateforme Élévatrice Mobile de Personnes (PEMP)**, d'un engin ferroviaire (obtention du permis ou d'un avis d'aptitude).
- **Conduite en sécurité d'engin radiotélécommandé.**
- **Intervenant caténaire Basse Tension** : les risques électriques engendrés par les 2 domaines de tension (influence et conduction), mesures de sécurité engendrées par le domaine BT (1500V), procédure d'accès aux toitures des engins moteurs, conduite en cas d'aléas, analyse des risques liés aux accidents électriques.

MODULES MÉTIER OPÉRATEUR DÉBUTANT (DEUXIÈME PARTIE) :

- Responsable chantier élémentaire Basse Tension.
- Responsable chantier élémentaire Haute Tension.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques, travaux pratiques, exercices pratiques, plateaux techniques en Campus.
- Vidéos pédagogiques, fiches synthèse de cours, fiches gestes métier sur tablette, quizz, exercices et missions sur des chantiers en établissement de production Maintenance & Travaux.
- Accompagnement personnalisé en établissement, permettant de garantir la progression de l'acquisition des compétences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Certificateur : SNCF RESEAU

Le parcours **comprend plusieurs évaluations écrites et orales** des connaissances ainsi que des mises en situation obligatoires permettant d'évaluer la mise en pratique des compétences, dans le cas des modules habilitants .

Délivrance d'une attestation de formation relative aux Tâches Essentielles de Sécurité après réussite aux évaluations :

- **TES M** (missions d'Agent Sécurité du Personnel).
- **TES C** (missions de réalisation sans mobile travaux).
- **TES F** (missions de reprise de gardiennage de passages à niveaux).

POUR NOUS CONTACTER :

formation.relationsclients@reseau.sncf.fr